

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03995

Numéro SIREN : 834 002 941

Nom ou dénomination : 1.2.3.4.5 VEHICULES DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 15956

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302, 5 ^o du A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>12345 VEHICULES DE FRANCE Sarl</u>						Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
		1	2	0	2	1	2	0	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209				210			
	Production vendue biens	215				214			
	services *	217				218	37 498		24 074
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	0		9
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	37 499		24 083
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)					242	18 150		24 445	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 413)	243	413			244	1 703		438	
Rémunérations du personnel *					250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
Dotations aux amortissements *					254	34 554		34 668	
Dotations aux provisions					256				
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	259				262				
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	260								
Total des charges d'exploitation (II)					264	54 407		59 551	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(16 908)		(35 468)	
Produits financiers (III)					280				
Produits exceptionnels (IV)					290	62 000			
Charges financières (V)					294				
Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	347				300	40 432			
dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348	348								
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	4 660		(35 468)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	4 660	314		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
Provisions non déductibles *					322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324				
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	247				330				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	248								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	249				251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
Entrep. nouvelles (44. series) 986	986	Zone franche urbaine (44. series A) 987	987	Zones restructuration de la défense (44. series) 127	127	Zones de revitalisation rurales (44. series) 138	138	342	
Reprise d'entrep. en difficulté (44. series) 981	981	Jeune entreprise innovante (44. series A) 989	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. series) 991	991				
Divers ZFA NG (44. series) 345	345	Investissements outre-mer 344	344	Créance due au report en arrière du déficit 346	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. series) 992	992	350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44. series) 993	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	4 660	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
Déficits antérieurs reportables : *9.1...4.08 dont imputés sur le résultat							360	4 660	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	0	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra



12345 VEHICULES DE FRANCE

Sarl à associé unique
au capital de 2 000 euros
siège social : 11, rue des Carrières
34430 ST JEAN DE VEDAS
RCS de Montpellier n° 834 002 941

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023
STATUANT SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

Deuxième décision : Affectation des résultats

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de 4 659,58 euros, de la manière suivante :

SOMMES A AFFECTER		AFFECTATION	
Résultat de l'exercice	-4 659,58	Report à nouveau débiteur	-4 659,58
Totaux	-4 659,58	Totaux	-4 659,58

La réserve légale est dotée à hauteur de 100 euros.

A l'issue de cette affectation, le solde du compte "report à nouveau" s'établira à 88 606,91 euros débiteur.

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant,
M. Michel CHAZOTTES

